

NOUVEAUTES 2025



PUL Concept vous propose un **livret technique de 76 pages** qui appréhende tous les **principes fondamentaux afin de pouvoir optimiser** au mieux la fabrication d'un PUL.

2 options sont disponibles :

Kit complet support de formation PUL

- **Le livret technique**
- 1 jauge de mesure
- 1 jauge d'espacement
- 1 sachet de cales de positionnement (x20)
- Silicone de positionnement
- **1 Paire de système au choix (PUL 1, PUL 2 ou PUL 3)**
- **1 jeu d'armature d'entraînement**
- **1 jeu d'armature de fabrication**
- **1 sachet d'attaches tiges boules**
- **1 cas moulage correspondant au système choisi**
- **1 sachet de ressorts mandibulaires (pour le PUL 1 uniquement)**

Kit optimisation des mesures

- **Le livret technique**
- 1 jauge de mesure
- 1 jauge d'espacement
- 1 sachet de cales de positionnement (x20)
- Silicone de positionnement

Jauge de mesure



Jauge d'espacement



Cales de positionnement des armatures



BON DE COMMANDE à retourner signé à PUL Concept

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Ou cachet de la société

Date :

Signature :

DESCRIPTION	Qté	TOTAL
Kit optimisation des mesures		121.62€ ht (145.94€ ttc)
Kit complet support de formation PUL		415.00€ ht (498.00€ ttc)



Conditions Générales de Vente de la Société VERSION N°1 - Mise à jour le Lundi 6 Février 2017 Chaque mise à jour remplace et annule la précédente version des Conditions Générales de Vente.

PUL CONCEPT a pour activité la vente auprès de professionnels, tels que des laboratoires et des praticiens de santé (ci-après désignés par le(s) « Client(s) »), de dispositifs médicaux d'orthodontie et d'accessoires relatifs à ce type de produits (ci-après dénommés les « Produits »). Les Clients peuvent procéder à la commande de Produits auprès de PUL CONCEPT, (i) soit en remplissant et en adressant un bon de commande préalablement communiqué par PUL CONCEPT ou tout autre document écrit accepté par PUL CONCEPT (ex : e-mail, fax) (le tout ci-après désigné par le « Bon de commande »), (ii) soit par téléphone au numéro suivant 02 54 75 54 80, (iii) soit sur le site Internet édité par PUL CONCEPT et localisé à l'adresse URL suivante www.pulconcept.com - onglet boutique en ligne (ci-après désigné par le « Site »). Les présentes Conditions générales ont pour objet de régir les modalités de vente par PUL CONCEPT de Produits auprès des Clients par Bon de commande, par téléphone, et/ou sur le Site.

Article 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales sont systématiquement adressées ou remises au Client, ou sont systématiquement à la disposition de ce dernier sur le Site. En conséquence, le fait de passer commande de Produits auprès de PUL CONCEPT ou d'accepter un devis de celle-ci, implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales et tarifs de PUL CONCEPT. Les présentes Conditions Générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version. Toutes autres conditions émanant du Client, sous réserve qu'elles ne soient pas en contradiction avec les présentes, ne seront valables que si elles ont été acceptées par PUL CONCEPT, de manière préalable et expresse. Elles sont indissociables des tarifs en vigueur des Produits, et annulent et remplacent toutes autres conditions générales émises antérieurement par PUL CONCEPT ou pouvant figurer sur des documents ou convenues par tout moyen. Les Conditions générales en vigueur sont celles en vigueur au jour de la commande du Client, notamment celles mises en ligne sur le Site. PUL CONCEPT se réserve la possibilité d'adapter, de modifier ou de mettre à jour, les présentes Conditions générales. En cas d'adaptation, de modification ou de mise à jour, seront appliquées à la commande, les Conditions générales en vigueur au jour de cette dernière. Le fait pour PUL CONCEPT de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes Conditions générales, ou de ne pas exiger l'exécution d'une stipulation quelconque de la convention issue desdites conditions ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

Article 2 - COMMANDE DE PRODUITS

Le Client peut procéder à la commande de Produits soit au moyen d'un Bon de commande soit sur le Site. De manière générale, PUL CONCEPT se réserve le droit de refuser toute commande en cas de précédent incident de paiement, d'insolvabilité, de demande anormale ou de mauvaise foi du Client, ou de non-respect des présentes Conditions générales. Toute commande adressée à PUL CONCEPT définitive ou non ne peut faire l'objet d'une rétractation ou d'une modification de la part du Client, sauf accord préalable de PUL CONCEPT. Dans ce cadre, les acomptes éventuellement versés par le Client resteront définitivement acquis à PUL CONCEPT, et le solde du prix restant dû, sans préjudice de tout droit à indemnisation pour tout dommage résultant de la modification ou de la rétractation de la commande. PUL CONCEPT décline toute responsabilité dans le choix du Produit effectué par le Client, et des caractéristiques de ce dernier. Toute commande auprès de PUL CONCEPT vaut acceptation des prix et descriptions des Produits. Lors de sa commande, le Client peut prendre attache téléphoniquement avec PUL CONCEPT pour avoir des précisions sur les caractéristiques des Produits. PUL CONCEPT s'engage en tout état de cause à honorer les commandes de Produits dans la limite des stocks disponibles. A défaut de disponibilité du Produit, PUL CONCEPT s'engage à informer au plus vite le Client et lui proposer, ce que le Client accepte d'ores et déjà et sans réserve, un nouveau délai de réception du Produit ou des Produits concernés. Les Commandes adressées durant les périodes de fermeture de PUL CONCEPT à l'occasion des congés seront traitées à la réouverture de PUL CONCEPT, de sorte que PUL CONCEPT décline toute responsabilité au titre du délai de traitement concerné.

2.1. Par Bon de commande

Le Client adresse le Bon de commande à PUL CONCEPT en précisant notamment la dénomination exacte du ou des Produits concernés et leur quantité, en se référant à cet effet à la liste de Produits transmise par PUL CONCEPT ou figurant sur le Site. A réception de cette commande, PUL CONCEPT procède à son analyse et peut le cas échéant, solliciter du Client des informations complémentaires lorsqu'elle lui apparaît incomplète. A défaut d'acceptation expresse de la commande par PUL CONCEPT dans les 5 jours de sa réception, celle-ci sera considérée comme définitive.

2.2. Sur le Site

Le Client passe commande sur le Site en suivant le processus prévu à cet effet sur ce dernier. Pour passer commande sur le Site, le Client doit être titulaire d'un compte client auquel il se connecte lors de chaque commande. A cet effet, lors d'un connexion sur le Site et au plus tard lors de sa première commande sur le Site s'il ne détient pas un compte client, le Client peut procéder à la création de son compte, en remplissant un formulaire en ligne en ce sens accessible sur le Site, et en choisissant un identifiant ainsi qu'un mot de passe. Ces deux éléments devront être renseignés par le Client lors de sa commande à son compte client sur le Site. A l'issue de la création de son compte, un e-mail de confirmation sera automatiquement adressé au Client, récapitulant les informations renseignées, son identifiant et son mot de passe, et l'invitant à cliquer sur un lien pour confirmer l'ouverture de son compte client. Un message en ce sens sera affiché sur le Site lors de la finalisation de l'ouverture de son compte par le Client. Son identifiant et son mot de passe sont strictement personnels au Client, qui doit les conserver secrets et ne pas les transmettre à un tiers. PUL CONCEPT décline toute responsabilité en cas de communication par le Client de son identifiant et son mot de passe à tout tiers. PUL CONCEPT se réserve la faculté de procéder de plein droit et sans indemnité à la désactivation du compte du Client suite au non-respect par ce dernier des présentes Conditions générales ou en cas d'agissements frauduleux de sa part. Dans l'hypothèse du non-respect par le Client des présentes conditions, la désactivation du compte n'interviendra qu'après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet pendant plus de 15 jours. Une fois connecté à son compte, le Client effectue sa commande en sélectionnant les Produits à partir de la liste de Produits en ligne accessible sur le Site et en suivant le processus prévu sur ce dernier. Une fois les Produits de son choix sélectionnés sur le site Internet, le Client a la possibilité de vérifier le détail et le prix total de sa commande, de corriger les éventuelles erreurs, de choisir le mode de paiement de son choix parmi ceux proposés, avant de valider cette dernière pour son acceptation. Après avoir accédé à un écran récapitulatif, le Client valide sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer la commande ». Cette action est assimilée à la signature manuscrite visée aux articles 1174, 1359 et suivants du Code civil et à la conclusion d'un engagement sous forme électronique au sens des articles 1128 et suivants du Code civil. A compter de cette action : - le Client confirme sa commande et déclare accepter celle-ci, ainsi que l'intégralité des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve, et ; - la commande est considérée comme définitive de la part d'un Client et ne peut être remise en cause par ce dernier, sauf accord en ce sens de PUL CONCEPT.

2.3. Par téléphone

Le Client peut procéder à la commande de Produits par téléphone en contactant le numéro affecté en ce sens par PUL CONCEPT. Lors de son appel, le Client doit fournir un ensemble d'informations nécessaires pour la prise en compte de sa commande : son identité, ses coordonnées (adresse de domiciliation, adresse de livraison si différente de l'adresse de domiciliation, adresse e-mail et numéro(s) de téléphone), la dénomination exacte et la quantité des produits commandés en se référant à cet effet, et, le cas échéant, son numéro de TVA intra-communautaire. A l'issue de son appel, PUL CONCEPT adresse au Client à l'adresse e-mail fournie par ses soins, une confirmation de sa commande reprenant l'ensemble des détails de celle-ci, en particulier les Produits commandés et son prix total, et à laquelle sera jointe une copie des présentes Conditions générales.

Article 3 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

3.1. Prix

Les prix applicables aux Produits sont ceux en vigueur au jour de leur commande par Bon de commande ou sur le Site. Ils sont indiqués en euros, et sauf cas spécifiques, s'entendent hors taxes et frais de transport inclus. Ils sont augmentés des taxes en vigueur au jour de leur facturation. Dans tous les cas, tous les impôts, taxes, droits ou autre prestation à payer en application des règlements français ou communautaires, ou de la législation nationale d'un pays dans lequel le Client importe le(s) Produit(s) commandés ou dans lesquels ces derniers transitent en vue de cette importation sont à la charge du Client. PUL CONCEPT se réserve la faculté de modifier à tout moment les prix des Produits et toute modification de prix sera communiquée au plus tard dans un délai de 15 jours précédant leur mise en application effective. Tout accord, complémentaire, ou supplémentaire à celui ou ceux commandés fera l'objet d'un complément de prix. Les éventuelles offres promotionnelles mises en place par PUL CONCEPT sont valables dans la limite de leur durée. Elles sont personnelles aux personnes auxquelles elles ont été adressées, qui s'engagent à ne pas les communiquer à d'autres personnes.

3.2. Paiement

Les Produits sont payables au comptant, en Euros au siège social de PUL CONCEPT dans un délai de 30 jours à compter de la date indiquée sur les factures adressées en ce sens au Client par PUL CONCEPT pour les factures adressées à 2000euros. Au dessus de cette somme le Client devra verser un acompte entre 50 et 80%, selon le souhait de PUL CONCEPT, du montant total de la facture avant l'envoi. Les factures sont réglées par virement bancaire ou chèque à l'ordre de PUL CONCEPT, sauf autre mode de paiement convenu avec cette dernière. Pour les commandes réalisées sur le Site uniquement, le Client peut choisir de procéder à leur paiement directement et au moment de leur commande sur le Site par carte bancaire en suivant la procédure prévue sur ce dernier. Dans ce cas, le prix des Produits sera immédiatement débité du compte bancaire rattaché à la carte bancaire utilisée lors du paiement et une facture en ce sens sera adressée par PUL CONCEPT. Aucun acompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Toute somme non-payée à l'échéance entraînera de plein droit et sans formalités (i) l'application sur les sommes restant dues et jusqu'à leur complet paiement, d'un taux d'intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur majoré de 5 points de pourcentage ; (ii) le paiement du montant d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € si les frais de recouvrement sont inférieurs à cette somme, et au delà de cette somme, d'un montant égal aux sommes effectivement engagées par PUL CONCEPT pour obtenir le règlement de cette somme. Le retard ou le défaut de paiement tout ou partiel entraînera en outre la possibilité pour PUL CONCEPT de suspendre immédiatement toute commande en cours d'exécution et de rendre de plein droit exigibles toutes les dettes non encore échues dues par le Client à PUL CONCEPT à quelque titre que ce soit. De plus, en cas de retard ou de défaut de paiement du Client, PUL CONCEPT pourra de plein droit et sans formalités aux tiers exécutifs du Client résoudre le contrat issu des présentes Conditions générales mais aussi tous les contrats précédents même si la date de paiement n'est pas échue. PUL CONCEPT se réserve en outre le droit de conserver les paiements et acomptes antérieurement versés par le Client à quelque titre que ce soit. Enfin, en cas d'incident de paiement, PUL CONCEPT se réserve la faculté de retenir les Produits non payés et non encore effectivement livrés au Client. Constitue un paiement au sens du présent article, la mise effective des fonds à la disposition de PUL CONCEPT.

Article 4 - LIVRAISON DES PRODUITS

PUL CONCEPT fait procéder à la livraison des Produits à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande par le transporteur de son choix. De manière générale, tout délai de livraison des Produits communiqué par PUL CONCEPT ne l'est qu'à titre purement indicatif. Le délai de livraison des Produits sera prorogé notamment dans le cas suivants, sans que cette liste ne soit limitative : survenance d'événements indépendants de la volonté de PUL CONCEPT, grèves ou rupture de stocks des Produits, notamment des propres fournisseurs de PUL CONCEPT, avaries de transport, toute modification de la commande préalablement acceptée par PUL CONCEPT. Tout retard éventuel dans la livraison des Produits ne pourra justifier un quelconque droit au Client d'annuler la vente, de refuser les Produits, d'appliquer des pénalités de retard, ou de réclamer des dommages et intérêts. En toute hypothèse, une livraison dans les délais indicatifs communiqués ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations à l'égard de PUL CONCEPT. Celle-ci ne débitera la livraison des Produits que si le Client est à jour des paiements des sommes dues à PUL CONCEPT. Tout retard du Client dans ses obligations impliquera par ailleurs un report des obligations de PUL CONCEPT, et le cas échéant, l'annulation du contrat selon motif.

Article 5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Les Produits sont vendus sous réserve de propriété de PUL CONCEPT jusqu'à complet paiement de leur prix et de leurs accessoires (TVA, ...). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la simple remise d'un titre constituant une obligation de payer, telle que la remise de traite, ou autre. Toutefois, PUL CONCEPT autorise le Client à revendre ou à utiliser les Produits sous réserve de propriété dans le cadre de l'exploitation normale de son activité. Cependant, cette autorisation pourra lui être retirée automatiquement pour l'ensemble des Produits dès le premier défaut de paiement d'une échéance quelconque par le Client. En cas de saisie des Produits, ou toute autre intervention d'un tiers sur ceux-ci, de même qu'en cas de redressement ou liquidation judiciaire du Client, ce dernier est tenu d'aviser immédiatement PUL CONCEPT afin de le mettre en mesure d'exercer ses droits. Malgré l'application de cette clause de réserve de propriété, le Client supportera la charge des risques sur les Produits à compter de leur délivrance entre les mains du Client ou de son subrogé.

Article 6 - CONFORMITÉ DES PRODUITS

Le nombre, la quantité, la conformité apparente et l'état des Produits doivent être impérativement vérifiés à leur réception effective par le Client, en présence du transporteur; les frais et les risques afférents à la vérification étant à la charge du Client. Toute réserve ou contestation liée à la conformité des Produits ou relative aux manquants et/ou avaries liés à leur transport devra être portée sur le bon de livraison du transporteur et être confirmée à ce dernier dans les conditions de l'article L. 133-3 du Code de Commerce, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec copie assortie d'une copie du bon de livraison concerné, adressée dans les 3 jours à compter de la réception des Produits à peine de forclusion à l'égard de PUL CONCEPT des réserves ou réclamations. Le Client devra prouver l'existence des défauts, anomalies ou manquants. PUL CONCEPT se réserve le droit de procéder dans les plus brefs délais à toute vérification des Produits. A défaut du respect de ces conditions, les Produits seront réputés conformes et la responsabilité de PUL CONCEPT ne pourra être mise en cause, le Client étant tenu pour responsable de tout préjudice subi par PUL CONCEPT du fait du non-respect de cette procédure. Dans le cas d'une non conformité avérée, PUL CONCEPT ne sera tenue qu'au remplacement des Produits concernés, à l'exclusion de toute responsabilité ou indemnité à quelque titre que ce soit. Les Produits seront remplacés par des Produits identiques. A défaut de remplacement, leur retour entraînera leur remboursement par l'établissement d'un avoir sur les commandes ultérieures. Aucun retour des Produits concernés n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord exprès et préalable de PUL CONCEPT. En cas de retour, les Produits concernés devront être en parfait état de conservation et devront être restitués dans leur emballage ou conditionnement d'origine accompagnés du bon de retour préalablement transmis par PUL CONCEPT. Ils devront être retournés par le Client dans un délai de 8 jours à compter de leur autorisation de retour par PUL CONCEPT. Le non-respect de ces conditions pourra donner lieu, au gré de PUL CONCEPT, soit au refus du retour des Produits concernés, soit à leur reprise, avec une clause pénale égale à 25 % du prix hors taxes des Produits objets de la reprise. Le montant de la clause pénale pourra entrer, le cas échéant, en compensation avec le montant des remboursements effectués au titre de la reprise. Sauf convention contraire, le retour des Produits est effectué en « port payé ».

Article 7 - PRESTATIONS DE FORMATION

Outre la fourniture des Produits, PUL CONCEPT peut proposer à destination des Clients, le suivi de formation relative aux Produits, notamment pour leur permettre d'appréhender les caractéristiques de ces derniers et les modalités de leur utilisation. Le Client peut passer commande d'une formation en prenant contact directement avec PUL CONCEPT et selon la procédure prévue à cet effet par cette dernière. La formation le cas échéant commandée sera organisée selon les modalités et au lieu convenu par PUL CONCEPT avec le Client. Sauf accord contraire, cette formation est payante et sera facturée par PUL CONCEPT en complément du prix des Produits commandés par le Client. La fourniture de cette formation par PUL CONCEPT sera régie par les présentes Conditions générales, notamment les dispositions prévues aux articles 3 et 8.

Article 8 - GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

PUL CONCEPT s'engage à apporter tous les soins et toutes les diligences nécessaires à l'exécution de la commande du Client. PUL CONCEPT ne prend d'engagement que vis-à-vis du Client. En conséquence, en cas d'action de tiers, tels que les filiales, salariés ou clients du Client, à l'encontre de PUL CONCEPT, le Client devra garantir à PUL CONCEPT. PUL CONCEPT garantit la conformité des Produits aux normes et réglementations applicables aux Produits en France et au sein du territoire de l'Union Européenne à la date de leur vente. En aucun cas, PUL CONCEPT ne garantit la conformité des Produits vendus avec les normes et réglementations spécifiques applicables en dehors des territoires situés en dehors de l'Union Européenne. Il appartient en conséquence au Client de s'assurer avant de passer commande de la conformité des Produits qu'il envisage d'acquies avec les normes et réglementations applicables sur le territoire de destination des Produits. Dans ce cadre, le Client acquiesce aux Produits à ses risques et périls et ne pourra pas engager la responsabilité de PUL CONCEPT sur le fondement de la non-conformité de ces derniers à des normes et réglementations extérieures aux territoires français et de l'Union Européenne. Dans le cadre de la fourniture des Produits, PUL CONCEPT peut adresser des notices relatives aux Produits, explicitant notamment leurs modalités d'utilisation. Les notices sont transmises par PUL CONCEPT uniquement à titre informatif et ne sauraient dispenser le Client de souscrire le suivi d'une formation telle que prévue à l'article 7 pour appréhender les fonctionnalités des Produits. D'une façon générale, PUL CONCEPT n'est tenue qu'à une obligation de moyens dans l'exécution de ses obligations lors de l'exécution d'une commande de Produits ou toute prestation convenue avec le Client, notamment une formation telle que prévue à l'article 7 ci-dessus. PUL CONCEPT ne pourra être recherchée qu'en cas de faute prouvée par le Client et imputable à PUL CONCEPT. En l'absence de cette preuve, PUL CONCEPT décline toute responsabilité concernant les conséquences directes et indirectes des Produits et des prestations fournies au Client. Dans l'hypothèse où la responsabilité de PUL CONCEPT serait engagée, et sauf stipulation particulière ou disposition légale impérative, PUL CONCEPT ne sera responsable que des dommages matériels, prévisibles et directs subis par le Client, pour autant que le Client rapporte la preuve que le manquement ou la faute de PUL CONCEPT est la cause de ce préjudice. Tout dommage non considéré comme des dommages indirects, les pertes de production, pertes de profits, perte de clientèle et perte de chance. Ainsi, la responsabilité de PUL CONCEPT ne peut en aucun cas être engagée : - en réparation de dommages indirects, perte(s) d'exploitation, de productivité, de gains, d'image de marque, de contrat(s), d'investissement(s), de temps, même si PUL CONCEPT a été avisée de la possibilité de telles pertes ; - en cas de force majeure telle que définie à l'article 10 ci-dessus. La responsabilité de PUL CONCEPT est toutefois expressément limitée aux dommages directs subis par le Client, à concurrence d'un montant égal aux sommes effectivement perçues par PUL CONCEPT au titre des Produits ou de la prestation objet de la réclamation. En tout état de cause, la responsabilité de PUL CONCEPT ne sera pas engagée et aucune indemnité ne sera due dans les cas ci-après : - fait du Client (y compris des obligations mises à la charge au titre du Contrat issu des présentes Conditions générales) mettant PUL CONCEPT dans l'impossibilité matérielle d'exécuter ses obligations ; utilisation ou installation du ou des Produits. L'installation et l'utilisation des Produits se font sous la seule responsabilité du Client, PUL CONCEPT n'intervenant que pour la fourniture des Produits ; - en cas de défaut lié à l'usage normal des Produits, à la mauvaise utilisation des Produits, ou à leur utilisation dans des conditions différentes de celles indiquées par PUL CONCEPT, ou à toute autre occasion ; - mauvaise exécution de la commande du Client résultant des informations erronées transmises par le Client et/ou figurant dans les documents le cas échéant communiqués par le Client ; - mauvaise évaluation de ses besoins par le Client concernant les Produits dont il a passé la commande. Tel qu'indiqué à l'article 2 du présent, le choix des Produits commandés par le Client se fait sous sa seule responsabilité, le Client ayant seul la maîtrise de la définition de ses besoins. PUL CONCEPT exécute la commande du Client sur la base du Bon de commande transmis par ce dernier et les informations reproduites au sein de ce dernier.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout élément de propriété intellectuelle et industrielle de PUL CONCEPT, tels que les études, plans, techniques, plaquettes, prototypes, travaux, modèles, perfectionnements, brevets, savoir faire sur les Produits ainsi que les marques et autres signes distinctifs, porté à la connaissance du Client à l'occasion de la vente des Produits, reste la propriété exclusive de PUL CONCEPT. Le Client n'acquies aucun droit de propriété sur les éléments de propriété intellectuelle et/ou industrielle de PUL CONCEPT. Le Client s'engage donc à ne pas utiliser par quelque moyen que ce soit, directement ou par un tiers, les éléments de propriété intellectuelle et industrielle de PUL CONCEPT sans autorisation écrite et préalable de PUL CONCEPT fixant les modalités d'utilisation ainsi que les conditions financières d'exploitation. Les utilisations non autorisées seront poursuivies et réprimées en application de la loi en vigueur notamment au titre de la contrefaçon et de la concurrence déloyale.

Article 10 - FORCE MAJEURE

Dans l'hypothèse de la survenance d'un événement de force majeure, PUL CONCEPT pourra suspendre l'exécution des commandes et la responsabilité de PUL CONCEPT ne pourra en aucun cas être engagée. Est considéré comme un cas de force majeure, tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat, dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. Il en sera ainsi notamment, sans que cette liste soit limitative, des cas de guerre, émeute, catastrophe naturelle, embargo, perturbation des moyens de transport ou des voies de communication, actes de gouvernement, modifications de la réglementation applicable aux présentes Conditions générales ou aux Produits, grèves internes ou externes, défaillances ou pannes internes ou externes, et d'une manière générale, tout événement ne permettant pas la bonne exécution des commandes. En cas de persistance du cas de force majeure pendant un délai de 30 jours à compter de sa survenance, PUL CONCEPT pourra de plein droit et sur simple notification écrite adressée au Client, procéder à la résiliation de la commande de Produits concernés.

Article 11 - SOUS-TRAITANCE ET CO-TRAITANCE

PUL CONCEPT est libre de sous-traiter ou co-traiter auprès du tiers de son choix tout ou partie de ses obligations sans avoir l'obligation d'en avertir au préalable le Client ou lui demander son accord.

Article 12 - INDÉPENDANCE DES CLAUSES - TOLÉRANCE

Si une quelconque des clauses des présentes Conditions générales est tenue pour nulle ou non écrite comme étant en contravention avec le droit en vigueur, le surplus des présentes n'en sera pas affecté et cela n'entraînera pas la nullité des présentes Conditions générales dans leur intégralité. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un des titres et le contenu de l'une des clauses, la clause prévaudra.

Article 13 - LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions générales ainsi que les ventes de Produits et contrats qu'elles régissent, sont soumis à la loi française, exclusion faite de toute convention internationale. Toutes contestations relatives à la validité, l'interprétation, l'exécution des présentes conditions générales, ainsi qu'aux ventes des Produits et contrats qu'elles régissent seront soumises à la compétence exclusive des Tribunaux français de la ville de Blois (Loir-et-Cher FRANCE), même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instance ou de parties, sauf disposition d'ordre public contraire.

Ces Conditions Générales de Vente sont disponibles sur notre site internet : www.pulconcept.com/fr/cgv-et-retour-produit

PUL CONCEPT – Z.A. Les Plantes – 7, rue Pierre et Marie Curie – B.P. 11 – 41140 Noyers-sur-Cher – FRANCE

**Tél : 0033 2 54 75 54 80 – Fax : 0033 2 54 75 07 35 – Courriel : pulconcept@pulconcept.com – Site Web : www.pulconcept.com
SAS au capital de 4 000€ – SIRET : 482 028 933 00026 – RCS Blois – N° TVA intracommunautaire : FR 44 482 028 933 – APE : 3250AA**